



LE PÔLE RESSOURCES REGIONAL

Lettre d'avril 2008

QUESTION DE SAISONS...

La première partie de l'étude sur les saisonniers menée par l'Observatoire Régional de la Santé, pour le compte de la Région Rhône Alpes, concerne la saison d'été et aborde autant la saison touristique que la saison agricole. Une telle démarche est originale : elle ouvre de nouvelles perspectives de réflexions et d'actions pour ceux qui œuvrent dans le champ de la santé au travail. Mais elle a ses limites car elle n'approfondit pas les spécificités territoriales et ne prend pas en compte les particularités de la vie, du travail et des métiers en station de tourisme d'hiver.

Raison de plus pour renforcer la mutualisation des initiatives entre les différents massifs en nous intéressant, par exemple, aux actions menées cette saison en Isère, ou pour revoir l'excellent film de Gilles Perret sur les saisonniers (disponible en DVD au 08 71 23 14 65 ou sur www.vuesdequincy.com). Bonne fin de saison !

La rédaction

Les actions menées cet hiver en Isère

Une formule éprouvée...

Depuis 4 ans, le *Collectif Santé Saisonnalité Oisans* organise en stations des **jours d'information et de dépistage anonyme et gratuit du sida et des hépatites** (B et C).

Ces journées sont destinées à toutes les personnes qui vivent et travaillent en Oisans. Des consultations leur sont proposées, avec des professionnels des Centres de Dépistage Anonyme et Gratuit (CIDAG) du Conseil Général et du réseau "ville-hôpital hépatites" Prométhée Alpes Réseau. Le résultat des tests de dépistage leur est remis en main propre une semaine plus tard.

En 2008, 4 journées ont été organisées :

- ▶ le 29 janvier et le 25 mars aux Deux Alpes,
- ▶ le 30 janvier et le 26 mars à l'Alpe d'Huez.

...et des nouveautés !

Pour la première fois cette année, une **conseillère conjugale et familiale** était présente lors de ces journées. A l'écoute des personnes qui se posent des questions sur les relations amoureuses ou familiales, la sexualité, la contraception, ou encore les Infections Sexuellement Transmissibles, elle proposait elle aussi des entretiens gratuits et

confidentiels.

Le **forum "Une saison en santé"**, qui s'est tenu aux Deux Alpes durant la journée d'information du 29 janvier était également une première. Il s'agissait de :

- ▶ permettre aux participants de trouver une information sur différents thèmes de santé,
- ▶ leur donner la possibilité de rencontrer un interlocuteur spécialisé sur ces questions,
- ▶ recueillir leurs préoccupations afin de nourrir la réflexion du *Collectif Santé Saisonnalité Oisans* sur les actions à mener.

Quatre grands thèmes ont été abordés sur des stands conviviaux :

- ▶ la vie et la santé en saison, l'accès à la sécurité sociale,
- ▶ la vie sexuelle et affective, la contraception, la prévention des hépatites et du sida,
- ▶ l'alcool et les drogues,
- ▶ l'alimentation.

Un premier bilan positif

Au cours de ces journées d'information et de dépistage, les professionnels de santé ont pu rencontrer et accompagner dans une démarche de prévention **des personnes disant prendre des risques** sexuels et sanguins.

Au total, **175 personnes** ont participé à ces journées, avec une

fréquentation plus importante en janvier qu'en mars.

Cette réussite est due à l'important travail d'information réalisé par les "saisonnières relais" et l'association Education Santé Isère (ex-ADESSI), l'Accueil Saisonnier des 2 Alpes, la médecine du travail à l'Alpe d'Huez... et par l'ensemble des partenaires du *Collectif Santé Saisonnalité Oisans*.

Le bilan du forum est également positif. Les personnes ont pu trouver sur les stands les informations qu'elles recherchaient et échanger avec un professionnel de santé lorsqu'elles le souhaitaient : les questionnaires d'évaluation remplis mettent l'accent sur la **qualité de l'accueil et de l'écoute proposée**.

De leur côté, les professionnels présents ont renforcé leurs liens de partenariat dans la construction et la mise en œuvre de cette manifestation. Ils ont pu recueillir des informations utiles pour la poursuite du travail du *Collectif*.

Enfin, l'équipe assurant le dépistage a apprécié de pouvoir orienter directement certaines personnes vers les professionnels présents au forum.

Contacts :

ADESSI, 04 76 87 06 09

Mutualité Française, 04 76 12 19 82

Une nouvelle étude sur la santé des saisonniers

Suite au vote de son Plan Régional de la Saisonnalité dans le Tourisme, en mars 2006, la Région Rhône-Alpes a sollicité l'Observatoire Régional de la Santé (ORS) pour réaliser une *Etude régionale sur les conditions de travail, les conditions de vie et la santé des travailleurs saisonniers*. Le premier volet de cette étude vient de paraître.

Cette première enquête a été réalisée entre juillet et octobre 2007 dans 5 sites reflétant la diversité de la région : une station intégrée de Savoie, une station-village de Haute-Savoie, les vallées de l'Ardèche et de la Drôme, ainsi que le Beaujolais. L'objectif était dans un premier temps d'**identifier les problèmes éventuels** en matière de santé, sans les quantifier.

L'étude porte sur **l'ensemble des saisonniers** de la Région, qu'ils travaillent dans le secteur agricole ou dans le tourisme. Elle recense les saisonniers (qui seraient en tout 180 000), les études et les actions existantes en matière de santé.

Mais surtout, elle analyse les perceptions des employeurs, des saisonniers et des différents professionnels en contact avec eux, sur :

- ▶ leur représentation de la saison,
- ▶ les conditions de travail,
- ▶ les conditions de vie (alimentation, sommeil...) et de logement,
- ▶ la santé et l'accès aux soins.

Sans surprise, les difficultés de logement font l'unanimité quand les

conditions de travail divisent, et les questions de santé semblent surtout préoccuper les professionnels impliqués dans la prévention des risques ou le soin.

En la matière, "**les saisonniers ont plutôt tendance à dire qu'ils n'ont pas de problèmes**". Les différents entretiens soulignent une "*tendance à retarder la prise en charge effective des problèmes de santé*", en partie par peur de perdre son emploi, et en partie à cause des conditions de vie et de travail en saison.

Or les difficultés sont bien réelles :

- ▶ baisse des **revenus** des saisonniers ces dernières années,
- ▶ difficultés à poursuivre une **vie affective** et familiale "normale",
- ▶ **fatigue**, "*évoquée systématiquement, dans tous les entretiens*",
- ▶ consommation régulière de **produits psycho-actifs** (alcool, cannabis, cocaïne...),
- ▶ **rythme de travail** particulièrement aléatoire nécessitant une très forte réactivité et rendant partiellement caduques les

dispositifs d'accompagnement qui fonctionnent pour d'autres salariés...

L'étude dresse une **nouvelle typologie des saisonniers**, qui reprend les 2 critères de distinction classiques entre des saisonniers enracinés sur le territoire (ou non), et des saisonniers enracinés professionnellement et socialement (ou non). Elle dresse aussi une **typologie des employeurs**, en fonction de leur mode de gestion des ressources humaines.

Enfin, le rapport rassemble **diverses préconisations** qui sont résumées très clairement dans un texte de synthèse. Ce sont des préconisations "de bon sens", qui misent beaucoup sur l'information des saisonniers et considèrent comme centrales pour la santé la question du logement et des rapports entre employeurs et salariés.

Pour en savoir plus :

www.ors-rhone-alpes.org/ficheetude.asp?Num=58

Les saisonniers et la santé au travail

Dans les Hautes-Alpes, un accord "dérogatoire et expérimental" vise à améliorer le suivi médico-professionnel des saisonniers du tourisme (lire la lettre *Saisons Santé* de janvier 2007).

Conclu en novembre 2006 pour une durée de 2 ans, cet accord distingue :

- ▶ les "renforts étudiants" (pour moins de 40 jours), dont la visite d'embauche peut être remplacée par une information collective ;
- ▶ les saisonniers "classiques", qui doivent bénéficier d'une visite d'embauche dans les 90 jours ;
- ▶ et les saisonniers "habituels" (sur l'hiver et l'été), qui sont traités comme des permanents et ne passent plus que des visites périodiques.

Il prévoit des bilans réguliers. Une première évaluation menée par la médecine du travail, à l'automne 2007, montre que l'accord a déjà porté quelques fruits, avec :

- ▶ une meilleure répartition des visites d'embauche sur l'année,
- ▶ une nette augmentation du nombre d'actions menées en milieu de travail, et du nombre de visites débouchant sur la remise d'un document d'information ciblé.

Contact :

GEST 05, 04 92 51 34 23

Un enjeu bien identifié

Dans un avis adopté le 27 février 2008, le Conseil Economique et Social s'est penché sur *L'avenir de la médecine du travail*.

Il préconise de renforcer les actions collectives de prévention des risques en milieu de travail, et cible des populations prioritaires. Parmi ces publics prioritaires, les saisonniers et les salariés de très petites entreprises figurent en bonne place.

A télécharger sur www.ces.fr

Animation du Pôle Ressources Régional Saisons Santé :

LE PELICAN, 60 rue du Commandant Perceval, 73 000 CHAMBERY Tél.: 04 79 62 56 24

MUTUALITE FRANCAISE SAVOIE, 134 à 152 Faubourg Maché, 73 000 CHAMBERY Tél.: 04 79 69 42 32

Et pour en savoir plus : www.saisonsante.fr